

Claude Rey, un curé révolutionnaire à Goncelin

par Georges Salamand

Modèle du brave prêtre de campagne dauphinois, l'abbé Claude REY, titulaire de la cure de Goncelin, ne se faisait pas spécialement remarquer avant la sortie de son petit livre (1835) intitulé *La philosophie de tous les âges, sorte de manuel de morale chrétienne à l'usage de ses paroissiens*. Tout au plus peut-on y trouver quelques recommandations péremptoires sur la pratique religieuse et sa désaffection. Publié chez PRUDHOMME à Grenoble, ce livre portait l'imprimatur du vicaire général de l'évêché. Ce qui signifie qu'il ne sentait pas spécialement le soufre. Or, quelques années plus tard, l'abbé sera convoqué devant le tribunal de Grenoble à la suite d'une plainte du commandant de la Garde Nationale locale. En effet, selon le curé, les officiers de Goncelin « affectaient toujours de faire coïncider les exercices du dimanche avec l'heure des offices divins ». Dans sa plainte, Claude REY ira beaucoup plus loin en traitant lesdits officiers de « lâches », assurant qu'il valait mieux payer l'amende prévue pour absence au service du roi que de manquer l'office religieux. Traduit aux Assises (!), le curé de Goncelin s'en sortira avec humour affirmant qu'il n'avait « aucune pensée hostile envers le gouvernement (celui du roi LOUIS-PHILIPPE), n'ayant eu, par contre, aucun regret de la chute de la royauté précé-

dente, ni aucun désir de la voir revenir ». Acquitté, Claude sera accompagné par une foule enthousiaste...

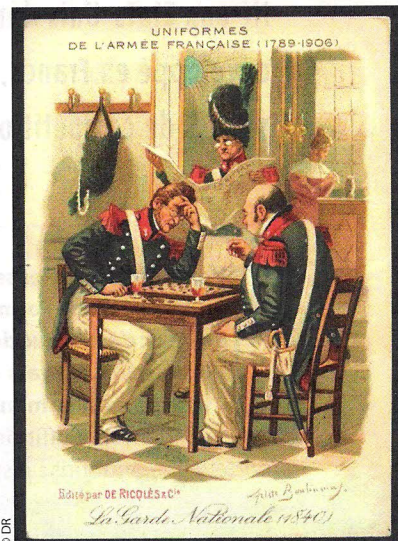
Tout change le 1^{er} décembre 1839, quand le curé, du haut de la chaire, prononce un sermon qui fera les délices de Jean MAITRON, l'historien contemporain du mouvement ouvrier. Après avoir dit que la révolution de 1793 (notez la date) avait produit un grand bien par l'abolition de la noblesse, Claude REY enfonce le clou, ajoutant « qu'il en faudrait une autre pour égaliser toutes les fortunes et qu'alors les domestiques seraient aussi maîtres que les maîtres ».

Selon *La Gazette du Palais* (de 1841), le curé se serait écrié : « Vous autres, domestiques, si j'étais à votre place, je frapperais, je souffletterais ces bourgeois qui vous recommandent de travailler les jours fériés ! ».

Dénoncé à la gendarmerie pour ses propos, le curé n'en restera pas là puisqu'au cours de la grand-messe de Noël, après avoir à sa manière, célébré l'œuvre de la Convention, il parachèvera son sermon avec vigueur : « Il nous faut encore une révolution... et nous l'aurons ; je la souhaite et j'en fais l'objet de tous mes vœux. Ce roi qui nous gouverne est un mauvais roi bourgeois ; il s'entend avec les riches pour écraser le peuple ; mais vous, pauvre peuple, réunissez-vous au clergé qui est peuple aussi, et alors ce roi, créé par les bourgeois, tombera comme les autres. Oui, il tombera et alors nous serons, nous, les gouvernants ; il est bien temps que notre tour arrive ! » (*).

« Cet âne de Peppone ! »

Le 2 février suivant, au prône, Claude REY, dénoncera vigoureusement ceux de ses paroissiens – un « bourgeois » et sa servante – qui l'avaient traîné devant le jugé de paix du canton : « Ces personnes



La Garde Nationale en 1840.

sont de faux témoins et le maire qui l'avait dénoncé n'avait pu le comprendre car il ne savait ni lire, ni écrire et connaissait à peine le français ! ».

L'affaire soulevait cependant un problème de droit dans la mesure où les deux personnes s'estimant diffamées n'avaient pas formé de recours comme prévu à l'article 75 de la Constitution de l'an VIII. L'injure faite au maire n'ayant pas été retenue, l'abbé sera déféré aux Assises et assez lourdement condamné le 13 août 1841 pour injure au gouvernement. Il devra quitter Goncelin, laissant sa place, à distance, à un autre prêtre aussi original, l'abbé Joseph REY-NAUD, immortel auteur de *L'avocat du prêtre calomnié* relatant ses conflits divers avec le maire du village au sujet de... la détention des clés du clocher ou l'autorisation des processions. Il nous manquera toujours, hélas, le talent d'un Giovanni GUARESCHI pour nous relater avec humour les tribulations de ces « Don Camillo et Peppone » isérois !

(*) « *La Gazette du Palais* » 1841-1843

